

27 août 2021

Chers parents et tuteurs,

Nous avons hâte d'accueillir les élèves et le personnel à la rentrée scolaire en septembre. Nous savons combien l'éducation en personne est importante pour la santé, le bien-être et le développement de nos enfants. Cette lettre présente des mesures importantes que vous pouvez prendre pour protéger vos enfants et votre famille lors de la rentrée scolaire.

Le 13 août 2021, la province a publié le document [COVID-19 : directives en matière de gestion, de sécurité et de santé pour les écoles \(2021-2022\)](#), qui fournit une description détaillée des mesures de santé et de sécurité que les conseils scolaires et les écoles devront suivre pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être des élèves, des familles et du personnel pour l'année scolaire 2021-2022.

Étant donné que la COVID-19 et le variant Delta sont prévalents dans notre région, le bureau de santé publique de Peel a recommandé [des mesures de santé publique supplémentaires](#) pour renforcer les recommandations provinciales. En tant que parents et tuteurs, voici quatre mesures que vous pouvez prendre pour soutenir la sécurité à l'école cette année :

1) Masques

Les élèves de la 1^{re} à la 12^e année sont tenus de porter un masque à l'intérieur de l'école, y compris dans les couloirs et pendant les cours, ainsi que dans les autobus. Le port du masque est également obligatoire à l'extérieur, lorsqu'il est impossible de maintenir une distance physique entre les différentes cohortes. Le bureau de santé publique de Peel recommande fortement aux conseils scolaires et aux écoles privées d'exiger également que les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants portent un masque lorsqu'ils se rendent à l'école en personne et dans l'autobus scolaire. Veuillez consulter la politique de votre école ou de votre conseil scolaire sur le port du masque pour plus de détails concernant les exigences relatives au port du masque pour la maternelle et le jardin d'enfants.

2) Vérification quotidienne sur place du dépistage

Remplissez l'outil de [Dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#) chaque jour avec votre enfant pour vous assurer qu'il réussit le dépistage. Veuillez vous assurer de garder votre enfant à la maison et de suivre les prochaines étapes appropriées indiquées par l'outil de dépistage s'il ne réussit pas le dépistage.

Le bureau de santé publique de Peel recommande aux écoles de vérifier chaque jour que les élèves, le personnel et les visiteurs réussissent le dépistage, surtout pendant les périodes de risque accru (p. ex., pendant ou après une éclosion, après les vacances, etc.) Veuillez consulter votre école ou votre conseil scolaire pour obtenir de plus amples renseignements concernant les circonstances dans lesquelles une vérification quotidienne sur place du dépistage sera effectuée dans votre école.

3) Tests

Si votre enfant ne réussit pas le dépistage quotidien, il ne doit pas aller à l'école. Ils doivent se faire tester immédiatement s'ils présentent des symptômes de COVID-19 et s'isoler conformément aux conseils relatifs aux enfants. S'ils ne présentent aucun symptôme de COVID-19, mais ils ont été exposés à une personne atteinte de COVID-19, les instructions de test détaillées sur notre site Web doivent être suivies :

<https://www.peelregion.ca/coronavirus/symptoms/>.

Health Services

Office of the
Medical Officer
of Health

PO Box 667
RPO Streetsville
Mississauga, ON
L5M 2C2
tel: 905-799-7700

peelregion.ca

Veillez consulter le [site Web](#) du bureau de santé de Peel pour obtenir une liste à jour des sites de dépistage disponibles à Brampton, Caledon et Mississauga, y compris les sites qui acceptent les visites sans rendez-vous. Veillez consulter la [liste complète des centres de dépistage du gouvernement de l'Ontario](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

4) Vaccins

Le bureau de santé publique de Peel recommande fortement de faire vacciner les enfants admissibles nés en 2009 ou avant afin de réduire leur risque d'infection et de propagation et de les protéger contre les conséquences rares, mais graves, de la COVID-19. Les parents d'enfants qui ne sont pas admissibles à la vaccination (nés en 2010 ou après) devraient également se faire vacciner pour protéger leurs enfants. Une forte participation de la communauté à la vaccination est la mesure la plus efficace pour empêcher la propagation de la COVID-19 dans les écoles.

Pour plus d'informations sur le vaccin contre la COVID-19, veuillez visiter [À propos des vaccins contre la COVID-19](#) sur le site Web de la Région de Peel. Des rendez-vous sont disponibles et toutes les cliniques de Peel acceptent les personnes sans rendez-vous pour tous les groupes d'âge admissibles. Visitez la page Web [Faites-vous vacciner](#) pour obtenir des renseignements sur les cliniques proches de chez vous.

5) Webinaire sur la rentrée scolaire – 2 septembre 2021

Le bureau de santé publique de Peel organisera un webinaire sur la rentrée scolaire le 2 septembre 2021, de 19 h à 19 h 45. Ce webinaire présentera des renseignements pour les parents et les élèves sur les mesures de prévention et de contrôle de la COVID-19 pour l'année scolaire 2021-2022. Parmi les conférenciers, citons :

la D^{re} Monica Hau, médecin-hygiéniste associée, bureau de santé publique de Peel

la D^{re} Alia Sunderji, urgentologue pédiatrique, Hospital for Sick Children

Nous vous invitons à vous joindre à nous! Pour obtenir des renseignements sur la manière d'accéder au webinaire, veuillez consulter notre site Web à : <https://www.peelregion.ca/coronavirus/schools/>. Veuillez noter qu'une version de ce webinaire sera disponible en français. Les détails suivront lorsqu'ils seront disponibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la rentrée scolaire en toute sécurité de votre enfant cet automne, veuillez consulter la page [Aller à l'école pendant la COVID-19](#) de la Région de Peel. Les mesures de sécurité du bureau de santé publique de Peel sont basées sur les taux actuels de cas de COVID-19 dans notre communauté et peuvent être sujettes à changement si le nombre de cas de COVID-19 augmente. Veuillez consulter le site Web de votre école pour obtenir des renseignements propres à votre établissement. Merci de soutenir l'éducation de votre enfant et la communauté scolaire en faisant tout ce que vous pouvez pour assurer la sécurité de nos enfants et de nos écoles.

Sincèrement,

Lawrence C. Loh, MD, MPH, FCFP, FRCPC, FACPM (*il/lui*)
Médecin hygiéniste
Région de Peel